

banque france interdit bancaire

Enquête réalisé par la banque de France Tous les trois ans ,la banque de France réalise une enquête pour étudier es causes et le profil des ménages et des personnes qui rencontrent des difficultés de surendettement

{mosgoogle} Résultat de l'étude réalisé sur la base de données de l'année 2007 Causes principales de surendettement -Incident de la vie : Maladie, perte d'emploi,Divorce, décès du conjoint du conjoint,... Profil des personnes surendettées -Les personnes surendettées sont avant tout (66% en 2007) des personnes vivant seules (célibataires, séparés, divorcés ou veufs). 33% sont séparés ou divorcés. 51 % des débiteurs ont une ou plusieurs personnes à charge. -Les ouvriers et les employés restent les plus concernés par le surendettement. -La plupart des personnes surendttées sont âgées de 35 à 54 ans

Caractéristiques des personnes orientées vers la Procédure de rétablissement personnel (PRP) : -Le nombre des dossiers orientés vers la Procédure de rétablissement personnel (PRP) sont en nombre de 102 470 dont 17% des dossiers déposés devant les commissions de surendettement Les bénéficiaires de la la Procédure de rétablissement personnel (PRP) : - 83 % des bénéficiaires de la Procédure de rétablissement personnel (PRP) sont des personnes seules - 81% des bénéficiaires de la PRP de ont des revenus inférieurs ou égaux au SMIC. 6% desbénéficiaires ont des revenus inférieurs ou égaux au RMI.- 60% des bénéficiaires de la PRP sont inactifs.- 30 % des bénéficiaires de PRP ont 55 ans ou plus.- 12% ont moins de 35 ans.

Statistiques Interdiction bancaireStatistiques interdits bancaires inscrits au FCC AU 31.12.2007 {mosgoogle} Nombre d'incidents de paiement recensés dans le F.C.C.11 571 714 Nombre d'interdits bancaires recensés dans le fichier central des chèques 1 739 099 Retraits de cartes bancaires enregistrés auprès de la banque de France:586 166

Source de ces chiffres: Site de la Banque de France